



EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du  
JEUDI 26 JANVIER 2023 à 20 h 00  
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

**OBJET :** D6 - Musée des Cordeliers - Exposition-dossier 2023 - Convention de partenariat avec la Maison François Méchain

**Date de convocation :** ..... 20 janvier 2023

**Nombre de conseillers en exercice :** ..... 29

**Nombre de présents :** ..... 23

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés ayant donné pouvoir :** ..... 2

Natacha MICHEL à Jocelyne PELETTE ; Ludovic BOUTILLIER à Micheline JULIEN

**Absents excusés :** ..... 4

Houria LADJAL ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Hénoch CHAUVREAU ; Patrick BRISSET

**Présidente de séance :** Françoise MESNARD, Maire

**Secrétaire de séance :** Marylène JAUNEAU

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

## N° 6 - Musée des Cordeliers - Exposition-dossier 2023 Convention de partenariat avec la Maison François Méchain

Rapporteur : M. Cyril CHAPPET

La *Maison François Méchain* est une association qui a pour but de soutenir la création et d'accueillir en résidence artistique ponctuelle des plasticien(ne)s ou designers, des photographes, des critiques et des écrivain(e)s dans la maison de l'artiste François Méchain décédé en 2019, située sur la commune des Églises-d'Argenteuil. L'association fondée en 2020 reçoit le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Charente-Maritime et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le musée s'associe à cette démarche de valorisation de la création contemporaine en accueillant au sein de la salle pédagogique une exposition ouverte au public du mercredi 1<sup>er</sup> au dimanche 26 mars 2023 qui présentera quatre œuvres réalisées au cours des résidences 2022 :

- *Chroniques du réel* (coffrets de dessins et textes) de Charlie Chine ;
- *La croisière... et après ?* (installation) de Simon Gabourg ;
- *Beach Party* (peinture grand format) de Viktoria Oresko ;
- *Ils suivent le tracé des champs* (vidéo) de Sarah Trouche.

Des temps de médiation avec le public ponctueront la période d'exposition, notamment à destination des publics scolaires angériens du niveau secondaire.

Le budget alloué à la réalisation de cette exposition, correspondant aux droits de monstration fixés à 150 € TTC par artiste, s'élève à 600 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal :

- d'approuver la réalisation de cette exposition-dossier pour un montant de 600 € TTC ;
- d'approuver la convention de partenariat ci-jointe ;
- d'autoriser Mme la Maire ou son représentant à signer cette convention.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2023.

Le Conseil municipal, après délibération,

**ADOpte** les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (25) :

- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0



Pour extrait conforme,  
La Maire,  
Conseillère régionale,  
Françoise MESNARD

TÉLÉTRANS MIS AU

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

sous le n° 017-211703475-20230126-  
2023\_01\_D6-DE

AR Sous-préfecture le 27 JAN. 2023

Publication dématérialisée le 27 JAN. 2023

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.